



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DEFENSE
ET DE PROTECTION CIVILE**

VIGILANCE DE NIVEAU ORANGE
MESSAGE DESTINÉ AUX MAIRES et AUX SERVICES

Le Préfet du Morbihan, au vu des informations transmises par Météo-France et conformément au plan de vigilance météorologique :

Vous informe que le département du Morbihan est placé en état de **vigilance météorologique de niveau orange** (niveau 3 sur une échelle de 4) pour les phénomènes suivants :

AVIS DE VIGILANCE ORANGE NEIGE-VERGLAS

Début de l'épisode : ce jour 13 décembre 2022 à 18 h 00

Fin prévisible de l'épisode : mercredi 14 décembre 2022 à 06 h 00

Une perturbation abordera la pointe bretonne et la façade atlantique en fin d'après-midi de mardi, et progressera vers le nord-est en soirée et nuit de mardi à mercredi.

Elle apportera des pluies dans sa partie sud, qui au contact de l'air froid présent près du sol, prendront un caractère verglaçant sur les départements placés en vigilance orange, rendant les conditions de circulation délicates dans la nuit de mardi à mercredi.

Les précipitations prendront un caractère neigeux plus au nord (en progressant sur la Normandie), sans hauteurs notables dans un premier temps. Les précipitations hivernales perdureront jusqu'à jeudi.

Il est très fortement conseillé aux maires :

- d'informer la population des conseils de comportement suivants :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;
- Prévoyez en cas de nécessité des locaux pour accueillir les naufragés de la route ;
- Privilégiez les transports en commun ;
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation ;
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire (routes difficiles et trottoirs glissants) ;
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ;
- Prévoyez un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule ;
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;
- N'utilisez pas pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braseo, etc., les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Fait à Vannes, le 13 décembre 2022 à 10h00

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le chef du service interministériel de
défense et de protection civile

Sébastien DESHAYES

Conséquences prévisibles :

- Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Message transmis aux services suivants :

- | | | |
|---|------------------------------|--------------------|
| - SDIS (CODIS) | - Groupement de Gendarmerie | - DDSP |
| - DDTM | - UD DREAL | - DD ARS |
| - DSDEN | - DDPP | - DDCS |
| - Préfecture de zone (COZ) | - Météo-France | - DIRO |
| - Sous-préfecture de Lorient | - Sous-préfecture de Pontivy | - DMD |
| - SAMU | - CHBA | - CHBS |
| - Conseil régional de Bretagne | - Conseil départemental | - Base hélicoptère |
| - Golfe du Morbihan Vannes Agglo | - Lorient Agglomération | - CROSSA |
| - RTE | - ENEDIS | - GrDF |
| - Orange | - SNCF | - CTRL |
| - Associations agréées de sécurité civile | - Eau du Morbihan | - EPTB Vilaine |
| - SAUR | - VEOLIA | - CEO |
| - STGS | - SUEZ | |